



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

SDJ

2020

TABLE DES MATIERES

Rapport annuel 2020 et statistiques	3 - 10
Rapport de l'organe de révision	11
Comptes 2020	12 - 19
➤ Comptes SDJ 2020 - Charges	
➤ Comptes SDJ 2020 - Produits	
➤ Comptes médecins-dentistes privés 2020	
➤ Comptes consolidés 2020	
➤ Résultat de l'exercice 2020	
➤ Participation financière des pouvoirs publics pour 2020	
➤ Bilan 2020	
Organes et autorités	20

RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse
ou désignés ci-après sous SDJ

De nombreux adjectifs existent certainement pour qualifier l'année et ainsi l'exercice 2020. Ceux qui seront utilisés pour décrire cette fameuse année 2020 et ayant une connotation positive seront vraisemblablement rares !

SDJ se réjouit cependant, qu'aucun de ses collaborateurs ne soit tombé grièvement malade malgré les quelques infections par le COVID-19. Chacune et chacun a fortement contribué à gérer les situations difficiles qui se sont présentées durant 2020. SDJ a pu compter sur des équipes soudées et engagées pour maîtriser ces défis auxquels nous étions confrontés.

Aussi, c'est avec une grande satisfaction que nous pouvons affirmer, qu'à notre connaissance, il n'y a eu aucune transmission de l'infection au sein de nos cliniques. Toutes les mesures introduites ont prouvé leur efficacité. Les membres du personnel, atteints par le COVID-19 ou ordonnés en quarantaine, ont tous contracté le virus à l'extérieur du lieu de travail, donc dans le milieu privé. Cette constatation est importante. Elle est la preuve que nos patients sont protégés à l'intérieur de nos cliniques lorsqu'ils les fréquent.

Si la pandémie a bien évidemment eu des incidences négatives sur nos activités et ainsi sur nos finances, elle a aussi eu comme effet néfaste de nous empêcher d'avancer avec tous nos projets, nos discussions et négociations qui étaient agendées durant l'exercice 2020. Ainsi, l'année 2020 s'est aussi caractérisée par le fait que tous les projets en cours ont été reportés, tacitement ou explicitement. SDJ, quant aux mandats confiés, et ses cliniques, quant au développement de leurs activités, ont été contraints de simplement réagir à la situation pandémique changeante, durant toute l'année, au lieu de pouvoir agir constructivement dans les différents domaines.

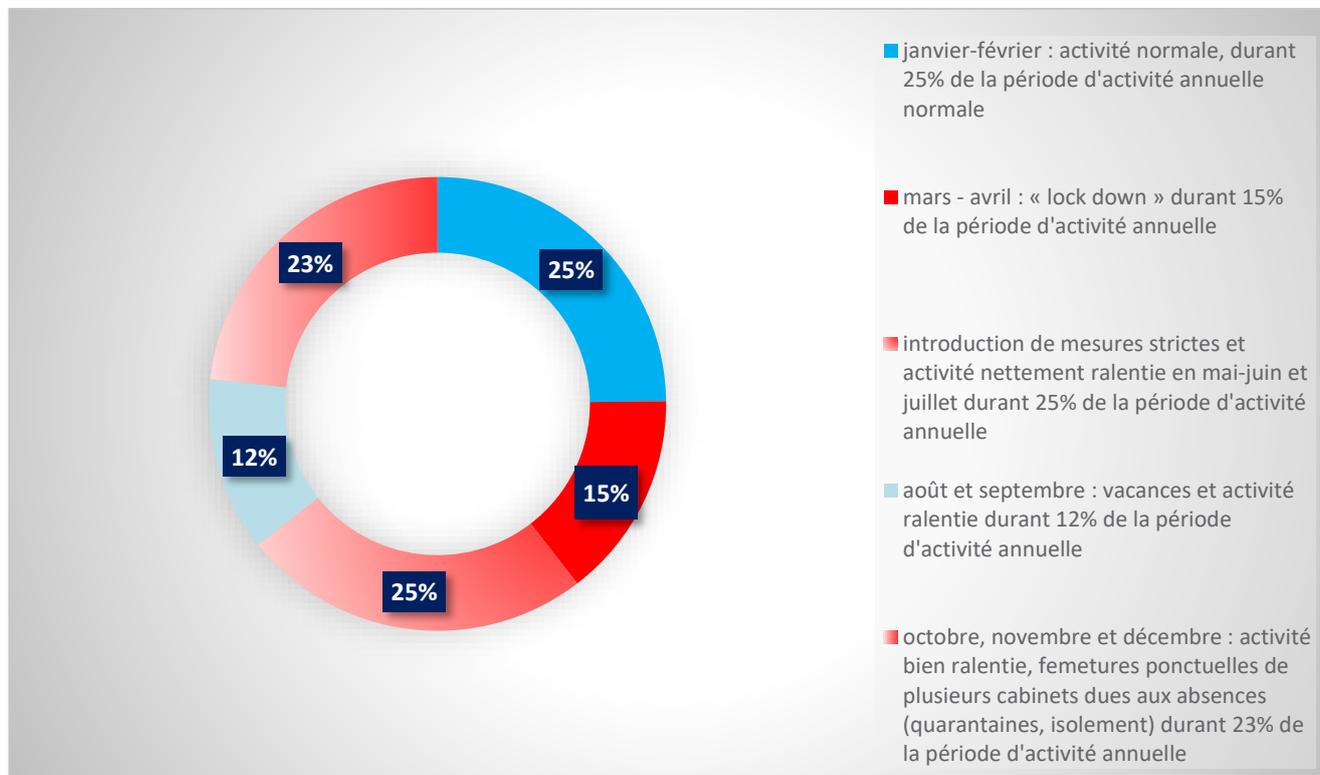
Les discussions engagées par SDJ ou auxquelles elle a participé en 2019, telles qu'énumérées et décrites dans le dernier rapport, sont restées sans suite. Les priorités, les nôtres ainsi que celles de nos partenaires, ont dû être mises ailleurs.

Le seul projet que SDJ a réalisé est celui de la migration informatique. Ce dernier n'est pas encore complètement terminé. Nous donnerons quelques explications à ce sujet plus loin dans ce rapport.

Pour la clinique de Monthey, un projet est en cours depuis l'automne 2020. Il s'agit d'un projet de mise en valeur de cette clinique qui comprend, entre autres, un nouveau nom, une meilleure signalisation, une meilleure visibilité grâce à un nouveau site internet. Ce projet introduit également une nouveauté, à savoir la mise à disposition du scanning en bouche (3D modèles). Il se déroule pour une bonne partie en 2021 et sera donc présenté plus en détails dans le rapport d'activité 2021.

L'année 2020 a été un exercice très particulier et ainsi peu comparable aux autres années. L'évolution des différentes activités médico-dentaires sur le plan cantonal doit donc être examinée en tenant compte de cette particularité.

EVOLUTION DE TOUTES LES ACTIVITÉS MÉDICALES AU SEIN DES CLINIQUES DE SDJ DURANT 2020



Ce petit graphique montre qu'en principe nos cliniques, notamment celles qui sont spécialisées pour l'orthodontie, ont travaillé de la manière suivante durant l'année 2020 :

- au rythme habituel : durant un tiers de la période d'activité annuelle
- à un rythme un peu ralenti durant environ un tiers de la période d'activité annuelle
- durant le reste de l'activité annuelle correspondant à 35%, l'activité était réduite à zéro ou à une activité très restreinte.

Soins conservateurs

En réalité, la pédodontie n'a pas connu de ralentissement important après le « lock down ». Tout en respectant l'ensemble des mesures et directives de protection ordonnées ainsi que les mesures supplémentaires instaurées et introduites par SDJ, ces services ont pu répondre aux demandes importantes de traitement, de la part de parents, grâce à leur infrastructure le permettant (3 salles distinctes de traitement) et avec un renforcement de l'équipe médicale et paramédicale pendant plusieurs mois. Ces éléments ont permis de travailler dans le cadre prescrit tout en assurant le traitement des patients demandeurs. Le nombre de patients traités n'est même pas inférieur de 2% à celui des années antérieures. Ces services ont ainsi dégagé des recettes quasiment égales à celles de l'année passée moyennant une petite augmentation du prix moyen de l'ordre de 2% ou de Fr. 266.-- en 2019 à Fr. 272.-- en 2020. Cette légère hausse du prix moyen a été provoquée par l'application d'une position Dentotar pour la désinfection de la place de travail, position que nous n'avions jamais utilisée auparavant.

Cependant, avec les nouvelles mesures de protection, les exigences au niveau de la désinfection ont bien augmenté et ont engendré des frais supplémentaires importants pour les produits et pour le temps d'attente, non rémunéré, pendant la période de désinfection qui comprend l'aération de la pièce durant 15 minutes. Cette position relative à la désinfection est rémunérée à raison de Fr. 13.90 et facturée une seule fois par traitement en soins conservateurs. Nous avons renoncé à l'appliquer pour les traitements orthodontiques bien que les services orthodontiques soient obligés de respecter strictement les mêmes mesures.

Soins orthodontiques

Les services orthodontiques ont été très impactés par les effets de cette pandémie. L'application stricte de toutes les mesures obligatoires et des mesures supplémentaires a eu, comme impact direct, une diminution des patients ayant pu être traités. Les différentes fermetures des cabinets, durant l'automne, à la suite de la mise en quarantaine, voire mise en isolement, des orthodontistes ont encore aggravé la situation. Entre le « lock down », les différentes fermetures ponctuelles des cabinets et le ralentissement dicté par les mesures de protection à respecter, notamment durant les mois qui ont suivi le « lock down », l'activité médico-dentaire effective déployée par les services orthodontiques à la clinique de Sion, durant l'année 2020, s'est limitée à 65% ou 70% d'une activité moyenne annuelle normale. La clinique de Monthey a été moins impactée. Son infrastructure très généreuse avec 4 salles de traitement séparées et de grandes surfaces, permettant le respect des distances par le personnel, a permis un rythme de travail plus élevé compensant ainsi légèrement la réduction décrite ci-dessus. A ce sujet, nous devons préciser que l'activité orthodontique déployée à la clinique de Sion (avec 3 cabinets) est environ 2.5 fois plus élevée que celle de Monthey.

Vu toutes ces complications, les cabinets de la clinique de Sion ont dû renoncer à accepter de nouveaux patients pour pouvoir se concentrer et assumer correctement tous les patients déjà en traitement. En renonçant à accueillir de nouveaux patients, nous n'avons pas remplacé ceux qui ont terminé leur traitement. Le nombre de patients en traitement a donc également baissé, ceci malgré les nouveaux que la clinique de Monthey a admis depuis l'automne 2020.

En même temps, SDJ a continué avec la réorganisation de l'orthodontie à Sion qui prévoit une diminution graduelle des postes des orthodontistes à plein temps jusqu'à fin 2022. Cependant, vu les circonstances, il n'est pas possible de déterminer quelle part de la baisse importante d'activité et de recettes à Sion est imputable à cette réorganisation qui consiste, pour l'exercice 2020, en une réduction des postes mentionnée plus haut de 2.7 au 31.12.2019 à 2.4% en moyenne au 31.12.2020. A préciser que cette diminution, qui est inscrite dans notre stratégie, ne concerne que les postes médicaux. L'effectif paramédical reste inchangé. Ce dernier sera adapté, si nécessaire et durant ces prochaines années, par des départs naturels (retraite) du personnel paramédical et/ou technique.

Cet impact négatif se retrouve bien évidemment dans les recettes provenant des services orthodontiques qui ont régressé de 20% ou encore, de plus d'un million de francs. Les participations financières des communes ont linéairement suivi cette évolution et diminué de 20 %, tout comme le prix moyen, qui a baissé de Fr. 1'535.-- en 2019 à Fr. 1'342.-- en 2020.

Nous tenons à préciser que les circonstances et complications, dues au respect des différentes mesures de protection, touchent bien évidemment, selon l'infrastructure à disposition par exemple et entre autres, plus ou moins tous les cabinets dentaires.

TÂCHES DÉLÉGUÉES PAR LE CANTON ET LES COMMUNES, ADMINISTRATION CENTRALE ET DIRECTION

Dépistages dans les écoles

En ce qui concerne les négociations relatives au système de dépistages et à l'organisation que les partenaires voulaient fixer pour les années futures, nous nous référons aux explications données lors du dernier rapport. Vu la situation pandémique, ces discussions (entre l'Office du médecin cantonal et SDJ principalement mais en intégrant ponctuellement une représentation de la SSO Section Valais) sont reportées à une date ultérieure pas encore fixée.

La direction est cependant toujours restée en contact avec l'Office du médecin cantonal pour obtenir les instructions quant à l'exécution des contrôles dentaires dans les écoles durant cette période particulière.

Les dépistages ont été suspendus début mars 2020. En été 2020, l'office du médecin cantonal a jugé que le bénéfice de ces contrôles dentaires dépassait les inconvénients liés à leur mise en œuvre dans ce contexte spécial. Le médecin cantonal a ainsi autorisé la reprise des dépistages dès septembre 2020, tout en fixant les modalités d'exécution et les mesures de protection qui doivent accompagner ces contrôles.

Le cycle des dépistages, qui a commencé début septembre 2020, se terminera fin mai 2021. Jusque-là, tous les enfants et adolescents scolarisés devront être dépistés. SDJ surveille l'exécution de ces dépistages et intervient, le cas échéant ensemble avec l'Office du médecin cantonal, si elle n'est pas garantie.

Il est précisé que les médecins-dentistes exécutant ces dépistages sont rémunérés à un tarif plus élevé de Fr. 8.--, durant la période précitée, pour compenser les dépenses supplémentaires liées aux mesures de protection (au lieu de Fr. 5.60, tarif encore en vigueur et en négociation pour une adaptation).

Prophylaxie et promotion de la santé dans les écoles

Les visites dans les écoles et classes par nos éducatrices en santé bucco-dentaire ont dû être suspendues fin février 2020.

Vu le déroulement de cet enseignement dispensé et les moyens utilisés par les éducatrices et les élèves, SDJ a élaboré et soumis à l'Office du médecin cantonal un concept de mesures de protection, durant l'été 2020, pour permettre une reprise de cette prophylaxie. Avec son approbation, nos éducatrices ont également pu reprendre cette éducation adaptée et limitée, dès septembre 2020. Ce cycle se terminera aussi à la fin du mois de mai 2021.

Etant donné les restrictions introduites et encore en cours, il n'a pas été possible d'aller de l'avant avec l'élaboration de nos projets spécifiques pour encore mieux sensibiliser, les jeunes enfants et les élèves jusqu'à 12 ans, à l'importance d'une hygiène dentaire impeccable.

Commission de contrôle et de surveillance des traitements dentaires subventionnés

Nous avons informé, à plusieurs reprises, sur l'importance des tâches que cette Commission accomplit. Elle est maintenant élargie pour mieux intégrer tous les domaines. Cet élargissement avait déjà été prévu en 2019. Il a été formalisé en 2020.

Malgré la pandémie, cette commission déjà existante a continué, dans la mesure du possible, son travail pour préparer la structure et les documents destinés à régir la Commission élargie intégrale, qui débutera son activité en 2021.

La Commission doit élaborer les instructions pour les soins conservateurs, à l'instar de celles qui existent déjà pour l'orthodontie. Elle doit ensuite remplir toutes les tâches qui lui ont été confiées par le Comité de SDJ. Ses tâches, ses droits et obligations sont décrits dans le règlement approuvé par l'organe compétent.

Administration centrale et direction

L'administration centrale et la direction sont restées bien occupées et chargées durant toute l'année 2020. Les activités courantes liées aux mandats publics ont continué normalement.

Un travail très important, qui n'est pas encore entièrement terminé et qui a exigé un grand engagement de la part de toutes les collaboratrices au sein de l'administration centrale, a été la migration informatique. Migrer tout notre système lourd et compliqué, avec toutes ses particularités et spécificités, vers une nouvelle solution est un vrai défi. Ce système a été construit brique par brique durant les 30 dernières années. Le nouveau programme a dû (et doit encore constamment) être adapté à nos besoins spécifiques. Des concepts et des modules non prévus doivent être élaborés pour répondre à toutes les exigences auxquelles SDJ est confrontée. Rappelons que notre système valaisan des soins dentaires subventionnés et de prophylaxie et promotion de santé dentaire est unique en Suisse. Les responsables du projet et fournisseurs du logiciel ne pouvaient pas se baser sur une solution standardisée. Pour information, il n'a pas été réalisable, du point de vue technique mais également de celui du coût prévisible, de migrer toutes les données enregistrées sur l'AS 400, c'est-à-dire de les basculer automatiquement sur le nouveau système. Ainsi, nous devons ressaisir une bonne partie des données actives (celles concernant les patients/dossiers actifs) sur le nouveau système et garder l'AS 400, durant plusieurs années encore, juste pour la consultation des données qui ne sont plus actives.

La nouvelle solution est la bienvenue et les collaboratrices ont du plaisir à travailler avec cet outil moderne même si nous devons encore l'adapter, l'améliorer constamment et que cette phase transitoire signifie également une période très chargée et des soucis pour chacun. Notre système permet maintenant un traitement rapide et moderne de toute la gestion des soins dentaires subventionnés et un accès facile des prestataires à leur compte.

Direction

Un changement s'annonce à la direction de SDJ avec le départ à la retraite de l'actuelle directrice en juillet 2021. Le Comité SDJ a nommé, en novembre 2020, un nouveau directeur en la personne de M. Marc Baeuchle. Ce dernier commencera son activité le 1^{er} juin 2021. Le nouveau directeur assistera à notre assemblée générale 2021 et sera présenté par le président de SDJ à cette occasion.

ACTIVITES GLOBALES CANTONALES : SOINS CONSERVATEURS ET ORTHODONTIE

Le nombre de cas, le montant des participations financières et des subventions légales versées par les communes et le prix moyen du traitement d'un enfant durant toute une année ont évolué comme suit depuis 2015, tout en se référant à la remarque faite en préambule quant à la comparaison :

Soins conservateurs Prestataires privés	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2015	16'581	1'760'629.00	1'672'192.00	100.85	246.00
2016	16'868	1'770'757.00	1'709'418.00	101.34	248.00
2017	17'358	1'885'394.00	1'806'944.00	104.10	255.00
2018 Introduction Dentotar, partiel	17'575	2'023'677.00	1'931'562.00	109.90	271.00
2019 Introduction Dentotar, complet	17'912	2'203'594.00	2'127'445.00	118.77	291.00
2020	17'024	2'029'634.00	1'975'914.00	116.07	283.00
<i>évolution 2015-2020</i>	<i>443</i>	<i>269'005.00</i>	<i>303'722.00</i>		<i>37.00</i>
<i>évolution en %</i>	<i>2.7%</i>	<i>15.3%</i>	<i>18.2%</i>		<i>15.0%</i>
évolution 2019-2020	-888	-173'960.00	-151'531.00		-8.00
évolution en %	-5.0%	-7.9%	-7.1%		-2.7%

Soins conservateurs Cliniques SDJ	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2015	3'535	316'857.00	268'730.00	76.02	220.00
2016	3'332	280'341.00	255'901.00	76.80	223.00
2017	3'407	307'833.00	275'387.00	80.83	225.00
2018 Introduction Dentotar, partiel	3'246	302'550.00	273'751.00	84.33	239.00
2019 Introduction Dentotar, complet	3'189	347'980.00	297'203.00	93.20	266.00
2020	3'132	356'125.00	295'133.00	94.23	272.00
<i>évolution 2015-2020</i>	<i>-403</i>	<i>39'268.00</i>	<i>26'403.00</i>		<i>52.00</i>
<i>évolution en %</i>	<i>-11.4%</i>	<i>12.4%</i>	<i>9.8%</i>		<i>23.6%</i>
évolution 2019-2020	-57	8'145.00	-2'070.00		6.00
évolution en %	-1.8%	2.3%	-0.7%		2.3%

Soins conservateurs Evolution cantonale	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2015	20'116	2'077'486.00	1'940'922.00	96.49	240.00
2016	20'200	2'051'098.00	1'965'319.00	97.29	243.00
2017	20'765	2'193'227.00	2'082'331.00	100.28	248.00
2018 Introduction Dentotar, partiel	20'821	2'326'227.00	2'205'313.00	105.92	265.00
2019 Introduction Dentotar, complet	21'101	2'551'574.00	2'424'648.00	114.91	287.00
2020	20'156	2'385'759.00	2'271'047.00	112.67	281.00
<i>évolution 2015-2020</i>	<i>40</i>	<i>308'273.00</i>	<i>330'125.00</i>		<i>41.00</i>
<i>évolution en %</i>	<i>0.2%</i>	<i>14.8%</i>	<i>17.0%</i>		<i>17.1%</i>
évolution 2019-2020	-945	-165'815.00	-153'601.00		-6.00
évolution en %	-4.5%	-6.5%	-6.3%		-2.1%

Orthodontie Prestataires privés	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2015	4'738	2'738'120.00	2'609'683.00	550.80	1'372.00
2016	4'821	2'941'745.00	2'850'406.00	591.25	1'440.00
2017	4'908	3'150'325.00	3'026'901.00	616.73	1'490.00
2018 Introduction Dentotar, partiel	4'987	3'334'046.00	3'136'701.00	628.98	1'628.00
2019 Introduction Dentotar, complet	5'212	3'685'108.00	3'538'651.00	678.94	1'650.00
2020	5'451	3'892'659.00	3'639'713.00	667.71	1'667.00
<i>évolution 2015-2020</i>	<i>713</i>	<i>1'154'539.00</i>	<i>1'030'030.00</i>		<i>295.00</i>
<i>évolution en %</i>	<i>15.0%</i>	<i>42.2%</i>	<i>39.5%</i>		<i>21.5%</i>
évolution 2019-2020	239	207'551.00	101'062.00		17.00
évolution en %	4.6%	5.6%	2.9%		1.0%

Orthodontie Cliniques orthodontiques SDJ	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2015	2'388	1'438'392.00	1'350'265.00	565.44	1'364.00
2016	2'422	1'427'116.00	1'383'493.00	571.22	1'378.00
2017	2'461	1'499'434.00	1'431'750.00	581.78	1'420.00
2018 Introduction Dentotar, partiel	2'397	1'587'073.00	1'487'826.00	620.70	1'515.00
2019 Introduction Dentotar, complet	2'388	1'583'827.00	1'496'839.00	626.82	1'535.00
2020	2'292	1'265'506.10	1'223'341.10	533.74	1'342.00
<i>évolution 2015-2020</i>	<i>-96</i>	<i>-172'885.90</i>	<i>-126'923.90</i>		<i>-22.00</i>
<i>évolution en %</i>	<i>-4.0%</i>	<i>-12.0%</i>	<i>-9.4%</i>		<i>-1.6%</i>
évolution 2019-2020	-96	-318'320.90	-273'497.90		-193.00
évolution en %	-4.0%	-20.1%	-18.3%		-12.6%

Orthodontie Evolution cantonale	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2015	4'738	2'738'120.00	2'609'683.00	550.80	1'367.00
2016	7'209	4'380'137.00	4'200'671.00	582.70	1'420.00
2017	7'330	4'577'441.00	4'410'394.00	601.69	1'472.00
2018 Introduction Dentotar, partiel	7'448	4'833'480.00	4'568'451.00	613.38	1'570.00
2019 Introduction Dentotar, complet	7'609	5'272'181.00	5'026'477.00	660.60	1'631.00
2020	7'839	5'476'486.00	5'136'552.00	655.26	1'571.00
<i>évolution 2015-2020</i>	<i>3'101</i>	<i>2'738'366.00</i>	<i>2'526'869.00</i>		<i>204.00</i>
<i>évolution en %</i>	<i>65.4%</i>	<i>100.0%</i>	<i>96.8%</i>		<i>14.9%</i>
évolution 2019-2020	230	204'305.00	110'075.00		-60.00
évolution en %	3.0%	3.9%	2.2%		-3.7%

Nous relevons encore une fois le fait que l'application du nouveau tarif Dentotar négocié sur le plan fédéral, dont l'introduction obligatoire s'est faite sur 2 ans entre 2018 et 2019, a provoqué une hausse des prix de 15% selon les calculs officiels.

Le nombre de patients indiqué pour l'orthodontie subventionnée en 2020 comprend **tous les patients qui ont suivi un traitement orthodontique et qui ne sont pas encore dans leur 17^e année** (subvention accordée pour les enfants jusqu'au 31.12 suivant leur 16^e anniversaire).

Orthodontie et participations pour l'orthodontie subventionnée

Comme nous l'avons précisé en préambule, une analyse des différents paramètres ne permet qu'une vue détaillée sur l'année 2020. L'évolution par rapport aux années passées devra être examinée dans une année voire deux ans, sur une période plus longue. Il est fort possible qu'en 2021 ou encore en 2022, selon le développement de la pandémie, le nombre de patients ainsi que le prix moyen augmenteront, compensant ainsi la diminution des participations cantonales.

En 2020, la participation légale moyenne qu'une commune devait verser pour chaque traitement orthodontique d'un enfant, se montait à Fr. 628.--. Ce montant était bien plus bas que celui dû en 2019 (Fr. 668.--). Cette baisse de la participation communale a été engendrée par la diminution du prix moyen du traitement, puisque le nombre d'enfants traités sur le plan cantonal a augmenté, même si cette évolution n'est pas très importante sur le plan cantonal (plus 2%).

Soins conservateurs et participations

La diminution importante du nombre d'enfants traités dans le cadre des soins dentaires conservateurs est certainement liée, pour une partie, à la suspension des dépistages durant plusieurs mois. Nous avons constaté des différences régionales.

Regroupés sur les trois régions, les chiffres sont les suivants :

- Haut-Valais : moins 3% ou 142 enfants de moins traités en soins conservateurs (de 5'110 en 2019 à 4'968 en 2020)
- Centre : moins 2% ou 165 enfants de moins traités en soins conservateurs (de 7'480 en 2019 à 7'315 en 2020)
- Bas-Valais : moins 8% ou 638 enfants de moins traités en soins conservateurs (de 8'511 en 2019 à 7'873 en 2020)

Contrairement à l'orthodontie, tous les paramètres ont diminué dans le cadre des soins dentaires subventionnés : le nombre d'enfants traités, le prix moyen du traitement et la participation moyenne de la commune par enfant traité.

Nous craignons cependant, vu l'expérience faite dans nos cliniques de pédodontie, que cette diminution générale soit plutôt due à un « absentéisme » au niveau de la santé bucco-dentaire ou pire encore, aussi à certains problèmes financiers éventuels des parents, plutôt qu'à un vrai recul des besoins de traitements. Ces derniers devront probablement être assurés durant le prochain exercice ou encore un peu plus tard. Le coût en sera ensuite, très vraisemblablement, d'autant plus important.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Comptabilité – fiscalité – révision

Case postale 6
Route de Botyre 21
1966 Ayent

Tél. 027 398 48 88

Fax 027 398 48 89

ayent@systemd-vs.ch



Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre association pour l'exercice arrêté au 31.12.2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Mon contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation. J'estime que mon travail constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de **CHF 2'385'689** et une perte au bilan de **CHF 132'668**.

System D Management & Consulting


Sébastien Délétroz
Economiste HES / ESCEA

Ayant, le 15 avril 2021

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Prophylaxie			
Salaires, charges et matériel subventionné	195'991.45	190'000.00	166'095.74
Frais de matériel, de formation et de projets ordinaires	20'083.09	20'000.00	13'411.41
Projet prophylaxie avec PSVs		-	
Total prophylaxie	216'074.54	210'000.00	179'507.15
Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes			
Salaires bruts payés	4'061'525.25		3'944'740.50
Remboursement par les assurances perte de gain	124'286.30		-50'083.60
Remboursement RHT-Lockdown, quarantaine ordonnée			-234'639.45
Salaires effectifs	3'937'238.95	3'850'000.00	3'660'017.45
Honoraires organes, médecin-dentiste conseil, fiduciaire	130'837.30	114'000.00	115'286.45
Commission de contrôle, honoraires du mandat			13'090.00
Frais de déplacement	47'367.80	45'000.00	38'363.70
<i>Charges sociales obligatoires</i>			
Assurances AVS-AI-chômage (RHT remboursement déduit)	246'548.50	245'000.00	234'783.45
Prévoyance professionnelle	320'288.65	315'000.00	299'919.20
Allocations familiales CIVAF	111'120.25	117'000.00	109'975.75
Assurance accident LAA	7'581.50	7'500.00	8'791.30
<i>Charges sociales surobligatoires et autres</i>			
Assurance perte de gain maladie	18'822.80	19'000.00	20'797.20
Assurance accidents complémentaire	4'056.70	4'500.00	4'130.50
Frais de formation continue et de recrutement	34'101.20	25'000.00	19'975.05
Autres charges	6'704.60	8'000.00	8'109.00
Total rubrique salaires et charges sociales	4'864'668.25	4'750'000.00	4'533'239.85
Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques			
Matériel médical orthodontie	315'218.52		276'543.11
Matériel paramédical (masques/gants/désinfectant) et autres orthodontie	58'422.50		76'112.80
Matériel médical soins conservateurs yc stérilisation	35'919.80		31'655.40
Matériel paramédical (masques/gants/désinfectant) et autres soins conservateurs	19'169.30		20'294.75
Matériel, laboratoires Sion et Monthey	20'551.78		23'473.63
Total rubrique matériel cliniques	449'281.90	400'000.00	428'079.69
Autres charges des cliniques			
Informatique hardware et entretien	8'935.80	5'000.00	3'063.55
Informatique software et entretien	26'823.65	30'000.00	35'987.15
Informatique consommables	2'636.91	3'000.00	2'606.00
Acquisitions équipements médico-techniques et d'infrastructure (yc stérilisation)	29'860.95	15'000.00	24'549.70
Entretien équipements médico-techniques et d'infrastructure yc stérilisation	57'302.80	35'000.00	53'156.60
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	10'879.10	11'000.00	10'884.20
Frais divers des cliniques	1'166.80	3'000.00	987.40
Attribution au fonds de migration informatique	150'000.00	50'000.00	50'000.00
Amortissements équipements	171'152.00	50'000.00	12'988.95
Total rubrique autres charges des cliniques	458'758.01	202'000.00	194'223.55

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats			
Informatique hardware et entretien	11'725.35	8'000.00	9'825.70
Informatique software et entretien	26'257.10	15'000.00	30'250.80
Supplément introduction DENTOTAR sur AS 400 2019	17'142.00		
Informatique consommables	2'954.75	4'000.00	2'670.89
Assurances (commerce et juridique)	6'115.50	7'000.00	6'218.30
Imprimés	15'711.30	16'000.00	10'960.05
Télécommunications	17'865.05	12'000.00	15'989.65
Frais de port	67'170.15	50'000.00	50'187.20
Frais de bureau	10'707.98	13'000.00	14'686.39
Frais de mandats et de représentation extérieurs	26'704.90	25'000.00	14'562.50
Frais contrôles demandes de subventions orthodontie	130'906.80	130'000.00	115'338.60
Autres frais annexes et mandats juridique		5'000.00	8'751.15
Total rubrique administration, direction, mandats	333'260.88	285'000.00	279'441.23
Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)			
Chauffage et électricité : Sion	26'919.90	27'000.00	24'844.30
Chauffage et électricité : autres sites	5'077.50	5'000.00	5'084.20
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	17'701.85	10'000.00	16'584.25
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey	5'209.05	6'000.00	
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites			
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations techniques : Sion	30'774.70	20'000.00	25'536.00
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations tech. : Monthey et autres sites		5'000.00	
Frais de location	15'390.00	16'000.00	15'390.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Sion	21'738.00	21'000.00	20'718.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Monthey	22'030.00	21'500.00	20'428.00
Attribution au fonds de rénovation, bâtiment Sion	50'000.00		
Attribution au fonds de rénovation : locaux Monthey	20'000.00		
Divers frais bâtiment Sion (impôts, taxes)	858.60	6'000.00	1'024.20
Frais PPE, chauffage et frais annexes clinique de Monthey	19'626.00	20'000.00	19'626.00
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	257'117.40	150'000.00	
Total rubrique bâtiments et locaux	492'443.00	307'500.00	149'234.95
Frais financiers et de contentieux			
Frais de banque (BVR)	20'349.85		17'953.04
Frais de poursuites	27'975.06		20'626.75
Perte sur les débiteurs	29'239.70		22'972.34
Cas spéciaux	32'909.30		25'891.30
TVA	40'363.65		29'909.01
Escompte	-312.04		-438.54
Total rubrique frais financiers et de contentieux	150'525.52	165'000.00	116'913.90
Charges exceptionnelles 2020 Covid et autres			118'248.24
Total des charges	6'965'012.10	6'319'500.00	5'998'888.56

PRODUITS SDJ

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Soins conservateurs subventionnés			
Part des parents	514'025.95		524'542.80
Subventions des communes	347'979.45		356'125.15
Total soins conservateurs subventionnés	862'005.40	770'000.00	880'667.95
Orthodontie subventionnée			
Participation des parents	2'257'367.90		1'801'831.35
Subventions des communes	1'583'827.50		1'265'506.10
Total orthodontie subventionnée	3'841'195.40	3'400'000.00	3'067'337.45
Soins non-subventionnés			
Orthodontie : payé par les parents	825'484.80	760'000.00	653'888.15
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	628'166.35	610'000.00	493'887.45
Soins conservateurs : assurances	162'898.35	140'000.00	128'869.75
Soins conservateurs - Service pénitentiaire			14'850.00
Total soins non-subventionnés	1'616'549.50	1'510'000.00	1'291'495.35
<i>(Total produits cliniques)</i>	<i>6'319'750.30</i>	<i>5'680'000.00</i>	<i>5'239'500.75</i>
Prophylaxie et dépistages			
Salaires et charges, matériel subventionné	198'142.80	190'000.00	168'090.14
Vente de produits en prophylaxie	30'707.50	25'000.00	19'839.95
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	46'989.60	40'000.00	29'859.20
Total prophylaxie et dépistages	275'839.90	255'000.00	217'789.29
Autres produits			
Autres produits, annulation soldes non réclamés			6'923.34
Produits administratifs	14'113.35		16'765.50
Communes contrôle demandes de subventionnement	140'580.00		123'660.00
Factoring	304'402.95		306'068.20
Total autres produits	459'096.30	445'000.00	453'417.04
Total des produits	7'054'686.50	6'380'000.00	5'910'707.08

MEDECINS-DENTISTES PRIVES

PRODUITS	Comptes 2019	Comptes 2020
Soins conservateurs subventionnés		
Participation des parents	2'996'061.65	2'764'892.90
Subventions des communes	2'203'594.00	2'029'634.00
Total soins conservateurs subventionnés	5'199'655.65	4'794'526.90
Orthodontie subventionnée		
Participation des parents	4'830'522.05	5'197'707.15
Subventions des communes	3'685'107.55	3'892'659.40
Total orthodontie subventionnée	8'515'629.60	9'090'366.55
Honoraires pour dépistages	150'117.20	67'278.00
Total produits	13'865'402.45	13'952'171.45
CHARGES		
Honoraires		
Honoraires soins conservateurs	5'199'468.75	4'794'434.85
Honoraires soins orthodontiques	8'515'629.60	9'090'366.55
Honoraires pour dépistages	150'117.20	67'278.00
Total des honoraires	13'865'215.55	13'952'079.40
Perte sur les débiteurs		
Perte sur les débiteurs soins conservateurs	64'406.85	44'578.25
Perte sur les débiteurs orthodontie		
Total des pertes sur débiteurs	64'406.85	44'578.25
Total des charges	13'929'622.40	13'996'657.65
Perte	64'219.95	44'486.20

COMPTES CONSOLIDES

PRODUITS	Comptes 2019	Comptes 2020
Soins conservateurs subventionnés		
Participation des parents	3'510'087.60	3'289'435.70
Subventions des communes, part légale	2'424'647.45	2'271'047.15
Subventions des communes, surobligatoire	126'926.00	114'712.00
Total soins conservateurs subventionnés	6'061'661.05	5'675'194.85
Orthodontie subventionnée		
Participation des parents	7'102'889.95	6'999'538.50
Subventions des communes, part légale	5'057'480.05	4'818'231.50
Subventions des communes, surobligatoire	233'455.00	339'934.00
Total orthodontie subventionnée	12'393'825.00	12'157'704.00
Soins non subventionnés		
Orthodontie : payé par les parents	825'484.80	653'888.15
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	628'166.35	493'887.45
Soins cons. : payé par des tiers	162'898.35	128'869.75
Total soins non subventionnés	1'616'549.50	1'291'495.35
Total autres produits	848'053.40	738'484.33
Total produits	20'920'088.95	19'862'878.53
<hr/>		
CHARGES		
Total charges médecins-dentistes privés	13'929'622.40	13'996'657.65
Total charges SDJ	6'965'012.10	5'998'888.56
Total charges	20'894'634.50	19'995'546.21
Bénéfice/perte	25'454.45	-132'667.68

RESULTAT DE L'EXERCICE

CALCUL BENEFICE	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Résultat d'exploitation SDJ	89'674.40	60'500.00	-88'181.48
Perte des médecins-dentistes privés	-64'219.95	-60'000.00	-44'486.20
Bénéfice /Perte	25'454.45	500.00	-132'667.68

CALCUL CASH FLOW	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Bénéfice	25'454.45	500.00	-132'667.68
Attribution au fonds de migration informatique	150'000.00		50'000.00
Attribution au fonds de rénovation, bâtiment Sion	50'000.00		-
Attribution au fonds de rénovation : locaux Monthey	20'000.00	-	-
Amortissement équipements	171'152.00	50'000.00	12'988.95
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	257'117.40	150'000.00	-
Cash flow	673'723.85	200'500.00	-69'678.73

PARTICIPATION FINANCIERE DES POUVOIRS PUBLICS

	Comptes 2019	Comptes 2020
Participation des communes aux soins dentaires subventionnés		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	2'551'573.45	2'385'759.15
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	5'290'935.05	5'158'165.50
Total des subsides pour les soins dentaires	7'842'508.50	7'543'924.65
<i>dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes</i>	<i>7'482'127.50</i>	<i>7'089'278.65</i>
<i>dont part surobligatoire versée par certaines communes</i>	<i>360'381.00</i>	<i>454'646.00</i>
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	140'580.00	123'660.00
Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés	7'983'088.50	7'667'584.65
Participation du Canton au mandat de dépistage et de prophylaxie		
Dépistages dans les classes	197'106.80	97'137.20
Prophylaxie et enseignement	198'142.80	168'090.14
Total de la participation du Canton aux dépistages et à la prophylaxie	395'249.60	265'227.34

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

	2019		2020	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	1'606.00		4'606.70	
C.C.P.	94'865.58		28'831.69	
B.C.V. - compte courant	1'047'597.55		1'334'396.20	
Débiteurs	4'399'975.36		4'617'206.79	
Débiteur communes contrôles subvent.	140'670.00		123'750.00	
Débiteur Etat prophylaxie		750.40		174'772.66
Actif transitoire	8'149.80		11'864.00	
Garantie locaux	500.00		500.00	
Garantie loyer	2'005.35		2'005.75	
Logiciel informatique	21'521.70		168'489.10	
Installations médico-techniques	360'000.00		200'000.00	
Immeuble Sion	2'000'000.00		2'000'000.00	
Terrain	774'000.00		774'000.00	
Nouvelle clinique de Monthey : achat et PPE	1'100'000.00		1'100'000.00	
Créanciers		125'223.00		206'474.11
Créanciers médecins-dentistes privés		3'808'302.25		4'484'305.30
Remboursement débiteurs				161.85
Assurances sociales	367.95		27'949.25	
B.C.V. - Hypothèque (Sion)		1'280'000.00		1'280'000.00
B.C.V. - Hypothèque (Monthey)		1'030'000.00		1'030'000.00
Crédit LIM Valais (Sion)		120'000.00		80'000.00
Crédit LIM SECO (Sion)		84'000.00		41'000.00
Fonds d'investissement Monthey		60'000.00		60'000.00
Fonds d'investissement cliniques		250'000.00		100'000.00
Logiciel informatique		200'000.00		250'000.00
Fonds de rénovation		250'000.00		100'000.00
Passif transitoire		35'430.40		5'000.00
Petite Association		76'864.45		76'864.45
Provision cas spéciaux		70'000.00		70'000.00
Provision pertes s/débiteurs		175'000.00		182'000.00
Capital		2'360'234.34		2'385'688.79
Bénéfice/perte de l'exercice		25'454.45		-132'667.68
	9'951'259.29	9'951'259.29	10'393'599.48	10'393'599.48

ORGANES ET AUTORITÉS DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Fédération des communes valaisannes (FCV) - avec 2 voix décisionnelles par délégué nommé

Mme Ruffiner-Guntern Eliane, Brigue	Secrétariat général
Mme Clausen Christine	Présidente d'Ernen
M. Fournier Daniel	Président de Dorénaz

Société valaisanne des médecins-dentistes (SSO Section Valais) - 1 voix décisionnelle par délégué nommé

Dr Perren Roman, Brigue	Haut-Valais	Président de la SSO Section Valais
Dr Imsand Manfred, Sion	Valais Romand	
M. Jeunet-Mancy Robin, Le Châble	Bas-Valais	

Société pédagogique valaisanne (SPVAL et VLPO) - avec 1 voix décisionnelle par délégué nommé

Mme Dussez Marie-Christine, Champéry	Valais Romand
Mme Ruppen Kerstin, Naters	Haut-Valais

Représentants du Canton du Valais - avec 1 voix consultative par délégué désigné

Service de la santé

Mme Morard Emilie

Service de l'enseignement

M. Ebenegger Vincent

L'assemblée générale est conduite par le Président de l'Association.

COMITÉ DE DIRECTION

Membres avec voix décisionnelle

Me Loretan Régis, Sion	Président de l'Association, représentant le Centre
M. Burgener Paul, Viège	Vice-président de l'Association, représentant le Haut-Valais
Me Revaz Damien, Martigny	Représentant le Bas-Valais

Membres avec voix consultative

Dre Fantoni-Pfister Patricia, Brigue	Orthodontiste SSO, médecin-conseil en orthodontie (CH)
Mme Oberer Béatrice, Veyras	Directrice de l'Association

DIRECTION

Mme Oberer Béatrice, Veyras	Lic. sc. Lettres Phil I, experte en assurances sociales
-----------------------------	---

ORGANE DE RÉVISION

M. Délétroz Sébastien, Botyre/Ayent	SystemD Management & Consulting
-------------------------------------	---------------------------------

COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAITEMENTS DENTAIRES SUBVENTIONNÉS

Présidente

Dre Fantoni-Pfister Patricia, Brigue	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)
--------------------------------------	---

Membres, spécialistes pour les soins conservateurs

Dr Bovier Serge, Sion	Président de la SSO, médecin-dentiste
Dr Venetz Arno, Brigue	Médecin-dentiste SSO

Membres, spécialistes pour l'orthodontie

Dr Loretan Pascal, Viège	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)
Dr Theytaz Georges-André, Martigny	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)

La directrice de SDJ participe à la partie administrative des séances pour toute question légale et administrative.



Association valaisanne pour la prophylaxie
et les soins dentaires à la jeunesse

Rue de Lausanne 42, 1950 Sion

027 327 33 20

www.soins-dentaires-jeunesse.ch